

- En présence de plaies ouvertes une vaccination contre le tétanos est probablement nécessaire: renseignez-vous auprès de votre médecin. De forts saignements peuvent être stoppés par compression avec un bout de tissu ou un pansement.
- En présence des signes d'une commotion cérébrale (vacillement, vomissement, pupilles de taille différentes) contactez tout de suite votre médecin ou l'hôpital.
- Tous les accidents dentaires doivent être annoncés à l'assurance. Chez les enfants les frais des soins dentaires suite à un accident sont couverts par l'assurance de base obligatoire de la caisse maladie. La pleine ampleur des dégâts n'est souvent visible que après plusieurs années et les traitements dentaires nécessaires peuvent coûter bien plus chers de ce qu'on pouvait prévoir immédiatement après l'accident.

accidents dentaires

- tout accident dentaire doit être annoncé immédiatement au médecin-dentiste
- que s'est-il passé, quand, comment, où?
- âge de l'enfant?
- dents de lait ou définitives atteintes?
- même des "bagatelles" peuvent donner lieu à des complications

important



publié par: Gesundheitsdirektion Kanton Zürich
Beratungsstelle für Präventive Zahnmedizin 2005

